

Tout en exigeant un protocole sanitaire plus strict

Les syndicats de l'Éducation ne veulent pas d'une année blanche

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5220 - Jeudi 12 novembre 2020 - Prix : 10 DA

811 contaminations et 16 décès en 24 heures

Virus : la barre des 800 cas franchie pour la première fois

Page 2

Tizi Ouzou

Fermeture d'une école et d'une mairie à cause du coronavirus

Page 16

Les Etats-Unis encore plus près de la crise politique

Par Mohamed Habili

Plus d'une dizaine de jours après le scrutin présidentiel américain du 3 novembre, force est de se rendre à l'évidence que c'est le scénario du pire qui est en train de prendre le pas sur celui que la puissante machine médiatique démocrate s'était employée à imposer, y compris à ceux qui étaient le moins disposés à s'en laisser conter par elle. Il faut reconnaître que dans un premier temps, il avait bien semblé que les jeux étaient faits, et que le refus de Donald Trump de «concéder», comme on dit, n'était pas tenable au-delà de quelques jours. Le rouleau compresseur de la transition était de toute façon lancé, qui l'écrabouillerait s'il s'avissait de lui barrer plus longtemps le chemin de la Maison-Blanche. Le quatrième pouvoir s'étant prononcé, il n'y a plus qu'à se rendre à son arrêt. Lors du premier débat, pour autant qu'on puisse appeler débat ce qui s'est ramené à un échange d'insultes entre les deux candidats, à Trump qui disait qu'il ne reconnaîtrait pas les résultats en cas de fraude, Biden s'était hâté de répondre qu'il n'aurait d'autre choix le moment venu que d'accepter sa défaite. Voilà qu'on y est, sans que Biden puisse rien faire d'autre que regretter que les choses en soient arrivées là.

Suite en page 3

PCR et test sérologique pour diagnostiquer le coronavirus

Des prix exorbitants pour se faire dépister



PH/D. R.

Le coronavirus et la grippe saisonnière font peur aux citoyens, mais la plupart d'entre eux ne peuvent avoir accès aux vaccins et autres analyses pour détecter et se prémunir contre la contamination. Pour effectuer certains tests de dépistage, un salarié moyen risque tout bonnement de se ruiner. Page 3

Réunion du Gouvernement

Patrimoine culturel, hygiène communale et soldes au menu

Page 16

Affaire Khalifa Bank

Perpétuité requise contre Abdelmoumène Khalifa

Page 3

Tout en exigeant un protocole sanitaire plus strict

Les syndicats de l'Education ne veulent pas d'une année blanche

Le secteur de l'Education est depuis deux semaines en ébullition et le spectre de l'année blanche menace les écoles algériennes suite à l'augmentation effarante des cas de contamination au coronavirus. Les syndicats de l'Education assurent que la situation est alarmante, mais qu'au lieu de fermer les écoles il est nécessaire de mobiliser tous les moyens susceptibles d'assurer la continuité dans la mise en œuvre du protocole sanitaire dans les trois cycles.

Par Thinhinene Khouchi

«Il est très difficile de se prononcer sur la fermeture ou non des écoles». C'est l'avis de la majorité des syndicats de l'Education qui se disent contre une année blanche. En effet, suite à la hausse des cas de contamination, une association des parents d'élèves a appelé à la fermeture des écoles. Pour le président du bureau national de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (Unpef), Sadek Dziri, contacté hier par téléphone, «la fermeture des écoles n'est pas la bonne solution à cette situation, car si on ferme les écoles, pourrions-nous assurer les cours à distance ? Il y a un manque de moyens, d'internet et autre. Si on ferme les établissements scolaires, on risque une année blanche qui va avoir des répercussions négatives sur l'élève et l'école algérienne. Au lieu de fermer, on doit cohabiter avec ce virus». Et à Dziri de poursuivre que «c'est au Comité scientifique de décider la fermeture ou pas des écoles». Néanmoins, il a souligné la nécessité de mobiliser tous les moyens susceptibles d'assurer la continuité dans la mise en œuvre du protocole sanitaire dans les trois cycles. En effet, Dziri a évoqué le manque de moyens constaté dans certaines écoles du cycle primaire, dont la gestion relève des prérogatives des APC, mettant l'accent sur la nécessité de revoir le système de gestion des écoles primaires. Soulignant la disponibilité des enseignants à relever le défi et assurer un enseignement normal durant cette période

exceptionnelle, marquée par l'épidémie de coronavirus, le président de l'Unpef a, toutefois, relevé certaines difficultés liées à l'application du protocole sanitaire, notamment pour ce qui est du système de vacation adopté pour faire face à la surcharge des classes. A ce propos, il a appelé à la révision du volume horaire des enseignants et à octroyer aux établissements scolaires un budget supplémentaire pour la mise en œuvre du protocole sanitaire. De son côté, Meziane Meriane, coordinateur du Snapest, a dénoncé l'opacité dans la gestion de l'épidémie dans les écoles, faisant état de l'absence de moyens de protection contre l'épidémie. «Il y a une préoccupation au sein de la famille éducative. La situation est alarmante», lance Meziane Meriane, estimant qu'il est très difficile de se prononcer sur la fermeture ou non des écoles. «D'un côté, on ne veut pas avoir une année blanche, et de l'autre côté on doit protéger les élèves et le personnel d'encadrement contre le Covid-19. C'est une équation complexe», conclut l'enseignant qui se dit persuadé qu'«il arrivera un moment où la santé des élèves et des personnels de l'Education va primer sur les autres considérations». Pour le syndicaliste, le protocole sanitaire pour l'Education nationale n'a aucune utilité si, à l'extérieur des établissements, on assiste à un relâchement total dans le respect des mesures barrières. En outre, regrettant que «les moyens d'application du protocole sanitaire ne soient pas disponibles», Messaoud Boudiba, porte-parole du Conseil national autonome des professeurs de



l'enseignement secondaire et technique (Cnapest), a indiqué qu'«au premier jour, ils ont voulu faire bonne figure, en mettant à disposition des gels et autres moyens de prévention contre la propagation du virus. Mais sur le terrain, il est difficile de fournir le matériel nécessaire, car le budget des établissements ne le permet pas. C'est là un problème sérieux qui inquiète aussi bien les enseignants que les parents». «On demande donc d'assurer la disponibilité des moyens de protection au niveau des établissements scolaires», a-t-il ajouté. Enfin, il est à rappeler que l'Union

nationale des parents d'élèves «a interpellé» le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, lui demandant la fermeture pour une durée de 15 jours des établissements scolaires, afin de

permettre à la tutelle de réunir toutes les conditions nécessaires pour l'application «rigoureuse» du protocole sanitaire.

T. K.

811 contaminations et 16 décès en 24 heures Virus : la barre des 800 cas franchie pour la première fois

L'ALGÉRIE a enregistré 16 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de plus qu'hier (15), portant à 2 093 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu un nouveau record, avec 811 cas, soit 53 cas de plus par rapport au bilan d'hier (753), pour atteindre au total 64 257 cas confirmés.

R. N.

«L'Algérie doit basculer vite vers les énergies renouvelables»

Mourad Preure met en garde contre un «choc pétrolier»

L'expert pétrolier Mourad Preure a exprimé sa crainte face au risque de choc pétrolier qui survient, dira-t-il, dans un contexte exceptionnel où il y a une surabondance de l'offre de pétrole et où la demande ralentit à cause du Covid-19.

Invité de la rédaction de la Radio Chaîne 3, l'expert pétrolier international, Mourad Preure, s'est prononcé sur la situation actuelle du marché pétrolier et son impact sur l'économie nationale. «Nous sommes face à un véritable choc baissier», estime Preure. «Nous sommes dans une situation de grande imprévisibilité et de forte incertitude», prévient-il.

Le marché pétrolier est donc gravement secoué avec cette seconde vague du virus et les choses peuvent

s'aggraver encore plus, puisque «l'offre peut augmenter avec le probable retour de l'Iran, après l'élection de Joe Biden à la tête des USA, et aussi de la Libye qui est entrain d'augmenter sa production», détaille-t-il.

Au moment où les grandes compagnies pétrolières, à l'instar de British Petroleum et Total, ont déjà anticipé les choses en commençant à devenir des compagnies énergétiques, les compagnies nationales pensent encore pétrole et hydrocarbures, regrette l'expert. Plus précis, il dira que British Petroleum veut multiplier par dix ses dépenses dans les énergies renouvelables d'ici à 2030 et atteindre 5 milliards de dollars. Il cite aussi l'exemple de Total qui vise à être, d'ici à 2030, dans le top cinq des producteurs des énergies vertes.

«Nous marchons à contresens dans une autoroute», prévient-il.

«Il y a une réalité qu'il faut prendre en compte, l'Algérie doit changer de stratégie et s'investir dans les renouvelables», précise-t-il. «Sonatrach doit basculer vite vers les renouvelables, surtout en cette période de crise sanitaire qui freine l'économie mondiale, causant ainsi une baisse des prix du pétrole», suggère l'invité de la radio. L'expert s'appuie sur les dernières prévisions du FMI, mentionnant que l'économie mondiale va connaître une récession de plus de 4 % en 2020. La zone euro et le Royaume-Uni vont connaître une forte récession, respec-

tivement de 8.3 % et 9.3 %. L'expert Preure juge que l'ascension après cette crise sera lente et incertaine et que pour retrouver le niveau de croissance de 2019, il faudra attendre entre trois ans et quatre ans et dans de telles conditions la demande pétrolière va certainement se réduire.

Mais une chose est sûre pour l'expert pétrolier : «La transition énergétique ne doit pas se résumer à l'importation de systèmes solaires, mais prendre la dimension d'une véritable ambition industrielle qui entraîne dans son sillage industrie, universités et recherche nationale». Pour y parvenir, il considère que «Sonatrach a les moyens d'être la locomotive de la transition énergétique dans notre pays».

Louisa Ait Ramdane

PCR et test sérologique pour diagnostiquer le coronavirus

Des prix exorbitants pour se faire dépister

■ Le coronavirus et la grippe saisonnière font peur aux citoyens, mais la plupart d'entre eux ne peuvent avoir accès aux vaccins et autres analyses pour détecter et se prémunir contre la contamination. Pour effectuer certains tests de dépistage, un salarié moyen risque tout bonnement de se ruiner.

Par Aomar Fekrache

La PCR qui permet à une personne de savoir, rapidement, si elle est infectée au Covid-19, est loin de couvrir tous les besoins dans les établissements de santé publique. Dans certains hôpitaux, on se plaint du manque de réactifs, ce qui freine le diagnostic des malades. Ce test est toutefois disponible chez le privé. Il suffit de faire une petite recherche sur le site d'annonces Ouedkniss pour trouver des dizaines d'offres. Nous avons contacté, hier, un annonceur établi à Oran. Il a affirmé que les tests PCR sont disponibles et coûtent 24 000 DA par personne. Un autre annonceur de la wilaya d'Alger propose ce test à 18 000 DA avec prélèvement à domicile. Notre interlocuteur a, par ailleurs, expliqué qu'il est disposé à nous faire une réduction à condition de réunir plus de 5 personnes. Une réduction qui dépendrait, nous a-t-il expliqué, du nombre de personnes à tester, sans toutefois préciser le montant de l'abattement à appliquer. Autrement,

une famille constituée de 5 personnes devrait dépenser jusqu'à 9 millions de centimes pour se faire dépister chez le privé.

Face à la hausse des prix de la PCR, des citoyens et des entreprises ont recours aux analyses sérologiques, effectuées dans les laboratoires d'analyses médicales. Là encore, les tarifs sont loin d'être cléments. A Alger-Centre, des laboratoires effectuaient ce genre de test à 1 500 DA, voire 2 000 DA. «J'ai fait le test une première fois, le mois de mai dernier, à 1 500 DA, je suis revenue le refaire, il y a quelques jours, le prix a augmenté à 2 000 DA», nous dira une jeune femme. Ces laboratoires mettent à profit la forte demande exprimée pour rentabiliser leur commerce. Au centre de la capitale, force est de relever qu'une interminable chaîne se forme chaque jour devant un laboratoire de test sérologique. «La plupart de ces personnes sont des employés, les tests sont payés par leurs sociétés», apprend-on. Il est cependant rare de voir les membres d'une même famille se faire dépister, les prix étant hors de portée d'un simple salarié. Le



Ph.D. R.

coronavirus conjugué à la grippe saisonnière risque de susciter encore davantage d'affluence sur ce genre de tests, au grand bonheur des laboratoires et autres vendeurs de certains médicaments. A commencer par le vaccin antigrippal, qui durant les années précédentes était disponible, remboursable et à la

modique somme de 600 DA. Cette année, alors que le nombre des personnes intéressées par le vaccin est en hausse, l'antigrippal est en pénurie, non remboursable et son prix avoisine les 1 400 DA. Il y a quelques jours, le président du Syndicat national des pharmaciens d'officine (Snapo) a indiqué, dans une déclaration à la presse, que «le vaccin antigrippal est soumis à la vente concomitante de la part de certains grossistes». Ces derniers mettent à profit l'indisponibilité prévalant pour exiger des pharmaciens de s'approvisionner en certains produits non demandés en contrepartie du vaccin. Le manque de vaccin antigrippal est aussi l'occasion pour certains, qui parviennent à l'acquérir de manière détournée, de le proposer au double de son prix, au détriment de malades dont la vie dépend de ce vaccin censé être gratuit, notamment pour les personnes vulnérables.

A. F.

Institut Pasteur d'Algérie : les lots du vaccin antigrippal «distribués équitablement»

LES LOTS du vaccin antigrippal reçus seront distribués équitablement au fur et à mesure de leur réception du laboratoire fournisseur, a assuré le directeur commercial de l'Institut Pasteur d'Algérie, D' Abdelrezak Soufi. Dans une déclaration à l'APS, le responsable a expliqué que la distribution du vaccin antigrippal à travers toutes les régions du pays se faisait conformément aux directives du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, précisant que «le premier lot mis à disposition par la Direction de la prévention et de la promotion de la santé du ministère a été distribué à quasiment 100 %, à l'exception de quelques wilayas».

Et d'ajouter que «les représentants de deux de ces wilayas (Centre) ont été convoqués pour recevoir deux lots en même temps». Concernant le deuxième lot de vaccins, D' Soufi a indiqué que l'Institut «s'apprête à approvisionner 18 wilayas», soulignant que «la distribution se fait en fonction des quantités reçues au fur et à mesure par l'Institut». Quant aux wilayas du Grand Sud, le responsable a salué les efforts du ministère de la Défense nationale pour faire parvenir les vaccins à ces wilayas, en l'absence de vols d'Air Algérie. S'agissant des officines n'ayant pas bénéficié des quantités habituelles au profit des malades chroniques, l'expert a expliqué cette situation par la réception progressive des lots.

R. N.

Affaire Khalifa Bank

Perpétuité requise contre Abdelmoumène Khalifa

Le procureur général du tribunal criminel près la cour de justice de Blida, Zoheir Talbi, a requis, hier, la perpétuité à l'encontre de l'accusé principal dans l'affaire Khalifa Bank, Abdelmoumène Khalifa, ancien P-dg du Groupe Khalifa, jugé par contumace en première instance. Il a également requis la confiscation de l'ensemble de ses biens, saisis dans le cadre de cette affaire. Le procès des accusés dans cette affaire se poursuivait hier avec l'audition des parties civiles, le réquisitoire du procureur général et les plaidoiries de la défense. Après l'audition de tous les accusés et des témoins dans ce procès, l'audience d'hier a repris avec l'audition des parties civiles et du réquisitoire du procureur général Zoheir Talbi et de la défense des

12 accusés. La présidente du tribunal, Nadia Hamidi, avait interrogé au premier jour du procès l'accusé Khalifa qui a nié, dans ce cadre, toutes ces charges, affirmant avoir été victime d'un complot avec la complicité de l'ancien système». Plusieurs accusés auditionnés dimanche sont revenus sur leurs déclarations faites auparavant, lesquelles condamnent le principal accusé dans l'affaire Khalifa, au sujet notamment du retrait de fonds sans titres réguliers. Le procès des accusés dans l'affaire Khalifa Bank, au nombre de 12, a débuté dimanche dernier, suite à la réponse favorable de la Cour suprême au pourvoi en cassation du dernier verdict prononcé en 2015. Le principal accusé, Abdelmoumène Khalifa (actuellement en détention), de

même que d'autres accusés non arrêtés, sont poursuivis pour les chefs d'inculpation de «constitution d'association de malfaiteurs», «falsification de documents officiels et usage de faux», «vol en réunion, escroquerie, abus de confiance et corruption», «falsification de documents bancaires», et «banqueroute frauduleuse». Créée en 1998, la Banque Khalifa avait été dirigée par Ali Kaci. Le conseil d'administration avait confié, par la suite, la présidence du Groupe à Abdelmoumène Khalifa qui l'a gérée en qualité de président-directeur général de 1999 à 2003. En 2015, Abdelmoumène Khalifa a été condamné par le tribunal criminel de la cour de Blida à 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA avec confiscation de

l'ensemble de ses biens.

Le procès en appel des frères Kounef reporté au 2 décembre

La chambre pénale de la cour d'Alger a décidé, hier, de reporter au 2 décembre prochain le procès en appel dans l'affaire des frères Kounef, poursuivis pour corruption, et ce, à la demande de la défense. En septembre dernier, le tribunal de Sidi M'hamed avait condamné les accusés à des peines de prison ferme allant de 12 à 20 ans avec confiscation de leurs biens. Réda Kounef a été condamné à une peine 16 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions DA, son frère Tarek à 15 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions de DA et

LA QUESTION DU JOUR

Les Etats-Unis encore plus près de la crise politique

Suite de la page une

Interrogé sur ce qu'il pensait de l'attitude de déni de Trump, il s'est dit plongé dans l'embarras, ne sachant trop à quel saint se vouer, mais que dans tous les cas, c'est plus dommageable pour Trump, qui en agissant de la sorte était en train de nuire à son propre héritage politique. C'est bien la première fois qu'un adversaire de Trump tiennne un langage où il est question d'une empreinte laissée par ce dernier après avoir quitté le pouvoir. D'habitude, son élection est décrite comme une effraction inconcevable autrement que par une conjuration anti-américaine portant l'estampille russe. D'ici à ce qu'il lui trouve des qualités, il n'y a peut-être pas loin. Il n'y a d'ailleurs pas que lui qui soit en train de surveiller son langage, les médias démocrates eux-mêmes commencent à envisager la possibilité que des bulletins indus aient pu être comptés ici et là, mais que dans tous les cas de figure ces irrégularités ne peuvent pas avoir modifié les résultats finaux. Moins de deux semaines après donc, le décor est planté et il est celui de la crise politique. Les démocrates semblent avoir envisagé tous les scénarios possibles, mais pas celui dans lequel les républicains feraient bloc autour de Trump, se montrant tout aussi déterminés que lui à leur dénier la victoire. Il y a quatre ans, eux-mêmes avaient tout entrepris pour délégitimer Trump. Sans Obama, qui lui à ce moment ne perdait aucune élection, ils n'auraient peut-être pas accepté leur défaite, d'autant que leur candidate avait obtenu un plus grand nombre de voix. Les républicains leur rendent aujourd'hui la pareille. Ils ne leur concéderaient la victoire qu'après l'avoir sérieusement abîmée. Pour parvenir à ce résultat, il suffira finalement de peu de chose, que dans l'un ou l'autre Etat pivot la preuve est faite qu'un certain nombre de votes par correspondance ont bel et bien été frauduleusement attribués à Biden. Qu'on leur fasse cette concession, et eux-mêmes seraient peut-être prêts à accepter leur

Abdelkader à 12 ans de prison ferme. Le tribunal a condamné Souad Kounef à une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions DA. Le tribunal a ordonné le lancement d'un mandat d'arrêt international contre elle. Les personnes morales ont été condamnées à une amende de 32 millions DA. Les autres accusés impliqués dans l'affaire, dont d'anciens fonctionnaires de plusieurs ministères et organismes, ont été condamnés à des peines allant de 18 mois à 3 ans de prison ferme. Meriem Benchaoua

Said Chanegriha

«La défense nationale requiert la fédération et la conjugaison des efforts de tout un chacun»

■ Le général de corps d'Armée, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, Said Chanegriha, a affirmé, hier à Alger, que «la défense nationale requiert la fédération et la conjugaison des efforts de tout un chacun, individus et institutions, y compris les médias nationaux, afin de contrecarrer toutes les menaces et les dangers qui guettent notre pays».

Par Hamid M./APS

«**J**e ne peux, en cette occasion, que vous rappeler que la défense nationale requiert la fédération et la conjugaison des efforts de tout un chacun, individus et institutions, y compris les médias nationaux, afin de contrecarrer toutes les menaces et les dangers qui guettent notre pays», a-t-il souligné dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux d'un séminaire sur «Le rôle des médias nationaux dans le renforcement du front interne et faire face aux plans hostiles visant l'Algérie».

Le général de corps d'Armée a soutenu, à ce titre, que «tout



PH/D. R.

Tizi-Ouzou

Mise en service du gaz pour plus de 900 foyers

UN TOTAL de 920 foyers de plusieurs localités de la wilaya de Tizi-Ouzou sera alimenté en gaz naturel durant ce mois de novembre courant, a indiqué, hier dans un communiqué, la cellule de communication de la Direction locale de distribution d'électricité et de gaz.

Les nouvelles familles bénéficiaires de cette énergie se répartissent sur les communes d'Azeffoune, Ait Aissa Mimoune et Draa El Mizan, a-t-on précisé de même source, signalant que sur ces 920 foyers concernés, la mise en service du gaz au profit de 90 foyers du village Iachouva et 53 autres d'Iboussadene dans la commune d'Azeffoune, a été effectuée durant la première semaine du mois courant.

La mise en service gaz des 777 foyers restants est «programmée pour les trois dernières semaines de novembre». Il s'agit de 120 foyers dans la localité d'Ifouzar et 240 foyers au village Ihouana dans la commune d'Ait Aissa Mimoune, de 120 foyers du village Tidmine dans la commune d'Azeffoune et de 297 foyers à Ichoukrane dans la commune de Draa El Mizan, a-t-on ajouté de même source.

A l'occasion de ces mises en service, la Direction de distribution de Tizi-Ouzou a invité les citoyens à achever les travaux des installations intérieures et à faciliter la tâche aux entreprises qui sont à pied d'œuvre sur le terrain, et ce, dans le but de leur permettre d'honorer leurs engagements dans les délais convenus.

R. N.

comme la libération de la patrie et le recouvrement de sa souveraineté et de son indépendance du joug du colonialisme tyrannique, et tout comme la défaite du terrorisme barbare et sanguinaire était une cause pour laquelle se sont mobilisés les plus nobles des fils de l'Algérie, la défense de notre pays et la préservation de sa souveraineté aujourd'hui est également l'affaire de tous».

Selon le chef d'état-major de l'ANP, cela «nous interpelle à l'effet d'intensifier et de fédérer les efforts pour faire face à toutes les menaces et tous les dangers qui guettent notre pays, quelles que soient leur nature et leur origine, ainsi qu'à nous adapter suivant les évolutions rapides, à l'instar de la révolution actuelle des technologies de l'Information et de la Communication, à la lumière du phénomène de la mondialisation, qui est devenue un outil réel de domination, visant à avoir le contrôle de l'opinion publique mondiale et l'orienter suivant une seule vision économique, sociale et culturelle, où se dissipe la vie privée des gens et s'érode avec les constantes de leur identité nationale».

A la lumière de ces données, a-t-il poursuivi, «il nous appartient de nous agir de façon à être au diapason des évolutions qui interviennent de par le monde sur différents plans et dans de multiples domaines, et de fédérer les efforts à l'effet de les fusionner dans un même creuset, à savoir servir l'Algérie et son intérêt

suprême et préserver sa sécurité et sa stabilité».

«Autant d'efforts que les médias nationaux y jouent un rôle primordial afin de les renforcer et conforter l'adhésion pour prémunir notre patrie de tous les dangers, menaces et fléaux», a-t-il ajouté. Il a jugé, dans ce contexte, «primordial de s'adapter aux évolutions recrudescents que connaît le monde et que vit notre région plus particulièrement et ce, parallèlement à l'approfondissement des études proactives tournées vers l'avenir, la mise en place de plans efficaces à même de faire face à tout danger potentiel qui guette la sécurité et la stabilité de notre pays et contrecarrer les défis médiatiques qu'engendrent les technologies de l'Information et de la Communication, tels que les contenus insidieux, les mensonges et la falsification des faits et ce, en veillant à livrer un message médiatique ciblé et constructif, unificateur et qui renforce la cohésion nationale, capable d'assimiler les limites de la liberté d'expression et l'éthique du travail médiatique et de faire des intérêts suprêmes de la patrie leur objectif ultime».

Le séminaire organisé par la direction de la Communication, de l'Information et de l'Orientation de l'état-major de l'ANP vise à «mettre l'accent sur les enjeux des médias au niveau national, et en particulier en ce qui concerne le renforcement du front interne et faire face aux plans hostiles», a indiqué le MDN

dans un communiqué.

Selon la même source, ce séminaire qui s'est déroulé en présence du ministre de la Communication, du directeur général de l'Institut national d'étude de la stratégie globale, d'un nombre de directeurs des médias nationaux, en sus du secrétaire général du ministère de la Défense nationale, des commandants de Forces et de la Gendarmerie nationale, des chefs de départements et des directeurs et chefs des services centraux du ministère de la Défense nationale, «a été animé par des enseignants universitaires et des officiers supérieurs, à travers des interventions qui ont mis en exergue les aspects les plus essentiels de ce thème important».

Lors de ce séminaire, le ministre de la Communication, porte-parole officiel du gouvernement, Ammar Belhimer, a prononcé une allocution, alors que le général-major, directeur de la communication, de l'information et de l'orientation est intervenu sous le thème de «L'information au sein de l'Armée nationale populaire : défis et perspectives».

Le séminaire s'est poursuivi avec les interventions du Professeur Meziane Saïdi, intitulée : «Rôle des médias dans l'ancrage des valeurs nationales : la déclaration du 1^{er} Novembre comme référence», du Professeur Mustapha Sayedj, intitulée : «Les défis des médias nationaux face à la dynamique

des menaces sécuritaires», du colonel Mustapha Merrah, sous le thème : «Le rôle du discours médiatique dans la mobilisation de l'opinion publique à l'effet de renforcer la défense nationale et conforter la cohésion du front interne : l'information au sein de l'Armée nationale populaire comme modèle».

Le Professeur Tahar Bediar a participé à ce séminaire avec une communication intitulée «La régulation de l'activité de communication et son rôle dans la consolidation de la souveraineté nationale», alors que le Professeur Amar Abderahmane s'est penché sur «La sécurité et la défense nationales à la lumière de l'évolution des technologies de l'information et de la communication : menaces et enjeux».

«Ces interventions ont abordé la question, par la recherche et l'étude, les modes permettant la mise en œuvre d'une stratégie médiatique bien élaborée et efficace, qui met l'intérêt suprême de la patrie au-dessus de toute considération et qui œuvre à l'ancrage des valeurs d'appartenance, de citoyenneté, du développement de la conscience sécuritaire, de la cohésion et de la synergie nationales entre le peuple et les différentes institutions de l'Etat», a souligné le MDN.

Les travaux de ce séminaire médiatique et scientifique ont été suivis par les cadres de l'ANP par vidéoconférence, à travers les différentes Régions militaires du pays.

H. M./APS

Pétrole

Le Brent dépasse les 45 dollars

■ Les prix du pétrole étaient de nouveau en hausse hier, en écho à l'annonce d'un vaccin prometteur contre le Covid-19 lundi et après des chiffres encourageants pour la demande d'or noir aux Etats-Unis publiés mardi. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier grimpait de 3,71 % par rapport à la clôture de mardi, à 45,23 dollars.

Par Mohamed A.

A New York, le baril américain de WTI pour décembre montait de 3,99 % à 43,01 dollars. Après avoir gagné pas loin de 10 dollars depuis le début du mois, les deux cours de référence s'approchent de leurs précédents sommets de la fin de l'été. Premier les facteurs haussiers selon les analystes, le marché du brut continue de saluer l'efficacité à 90 % du vaccin développé par le vaccin de Pfizer/BioNTech. Les investisseurs «estiment dorénavant que le Covid-19 n'affectera pas la demande mondiale de pétrole à long terme et cela se reflète dans les prix ces derniers jours», a jugé Carlo Alberto de Casa, analyste. «Le pétrole continue de défier la gravité», a nuancé Jeffrey Halley, analyste.

Car les nuages ne se sont pas dissipés au-dessus des marchés du brut : hausse à

court terme de la production libyenne, éventuellement à moyen terme de celle en Iran après l'élection de Joe Biden aux Etats-Unis, réaction de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (Opep+) toujours pas actée. Sans compter que côté demande, le vaccin prometteur contre le Covid-19 ne devrait pas être disponible tout de suite. L'optimisme était également alimenté par les données publiées mardi par l'American Petroleum Institute (API), la fédération qui regroupe les professionnels du secteur pétrolier aux Etats-Unis. Celle-ci a estimé que les stocks de brut avaient baissé de 5,1 millions de barils la semaine passée dans le pays, un signal positif pour la demande d'or noir. L'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), aux estimations jugées plus fiables, devait publier ses chiffres plus tard dans la journée.

M. A.



PHOTO: R.

Asie

Les Bourses finissent dans des directions contraires

LES PRINCIPALES Bourses asiatiques ont clôturé hier dans des directions opposées, avec d'un côté Tokyo poursuivant sa marche en avant à grands pas, et de l'autre les places chinoises qui ont toutes cédé du terrain. La Bourse de Tokyo a encore nettement grimpé hier, signant un passage sa septième séance consécutive dans le vert, toujours portée par les espoirs du vaccin de Pfizer/BioNTech contre le Covid-19 et l'issue de l'élection présidentielle américaine. L'indice Nikkei a terminé sur un gain de 1,78 % à 25 349,60 points, et l'indice élargi Topix a pris 1,66 % à 1 729,07 points. En revanche à Hong Kong, l'indice Hang Seng a perdu 0,28 % à 26 226,98 points, victime de prises de bénéfices et de la chute de poids lourds technologiques comme Alibaba et Tencent. Après avoir récemment forcé le géant chinois de la fintech Ant Group à repousser sine die sa méga-introduction en Bourse, le régime de Pékin a dévoilé mardi de nouvelles réglementations dans les nouvelles technologies, visant à éviter des pratiques monopolistiques dans le secteur en Chine. L'indice composite de Shanghai a lâché hier 0,53 % à 3 342,20 points et celui de Shenzhen, à forte coloration technologique, a chuté de 1,94 % à 2 263,96 points.

R. E.

Maroc

Vers la plus faible croissance économique durant les 20 dernières années

Le Haut commissaire au Plan marocain (HCP), Ahmed Lahlimi, a estimé que les conditions économiques actuelles du pays suggèrent que le Maroc se dirige vers la plus faible croissance économique durant les 20 dernières années. Dans une déclaration à l'agence Bloomberg, M. Lahlimi a révélé que le HCP prévoit ainsi de réduire sa prévision de croissance d'un tiers, à 2,2 % ou 2,3 % en 2020. Selon Bloomberg, les prévisions de croissance économique au Maroc en 2020, annoncées par des différentes institutions marocaines et internationales, prédisent une année «très difficile» sur le plan économique.

Compte tenu de l'évolution de la situation au Maroc et au niveau mondial, même la prévision la plus pessimiste paraît aujourd'hui difficile à atteindre, a estimé la même source «Au niveau mondial, la directrice du FMI a déclaré que la croissance au Maroc sera inférieure en 2020 à celle de 2019 à cause de l'impact de l'épidémie de nouveau coronavirus, mais qu'il est difficile de prédire de combien». Mais ce qui est sûr, c'est que les effets seront indéniables sur plusieurs secteurs et indicateurs macroéconomiques au Maroc, et ce, malgré certaines évolutions qui pourraient lui être favorables (baisse des cours du pétrole, évolution favorable de

la parité euro-dollar), a relevé la même source.

La sécheresse, un coup dur pour l'agriculture et la consommation des ménages

La sécheresse actuelle qui sévit au Maroc, après une campagne agricole 2018-2019 moyenne à faible, portera un coup à la valeur ajoutée du secteur primaire, a souligné Bloomberg. «Les 6,4 % de croissance agricole auxquels s'attendait le HCP risquent de tomber à 0 %, voire en territoire négatif comme en 2019 (-4,3 %) à cause du déficit pluviométrique qui a impacté les principales cultures

(céréales, légumineuses) et poussé un grand nombre des petits agriculteurs des régions bour (qui représentent l'essentiel des régions agricoles) à se débarrasser de leur bétail faute d'aliments», a ajouté Bloomberg. Cette situation aura non seulement un impact sur la production du secteur primaire, mais également sur la demande intérieure de façon générale, a alerté la même source. L'effondrement des revenus dans le monde rural marocain tirera à la baisse la consommation des ménages et l'investissement en équipements divers (domestiques et agricoles), a conclu la même source.

Lylia K.

Chicago

Le soja et le maïs grimpent après une production revue à la baisse

Le cours des principaux contrats de soja et de maïs cotés à Chicago sont montés en flèche mardi, dans le sillage d'une révision à la baisse des estimations de production de l'oléagineux et de la céréale aux Etats-Unis. Le blé a aussi progressé. Dans son rapport mensuel sur l'offre et la demande de produits agricoles, le ministère américain de l'Agriculture (USDA) a prévu que les cultures de soja aux Etats-Unis s'établiraient cette année à 4,17 milliards de boisseaux (-2,1 % par rapport aux estimations d'octobre) et celles de maïs à 14,51 milliards de boisseaux (-1,43 %). Les prévisions de stocks de fin

de campagne et de rendements ont aussi été abaissées pour le soja et le maïs, tandis que les exportations de maïs ont été révisées en hausse. «La réaction du soja et du maïs à ce rapport s'est traduite par une forte hausse des prix», observe Brian Hoops de Midwest Market Solutions. Du côté du blé américain, les estimations de production (1,83 milliard de boisseaux) et de rendement n'ont pas été modifiées, tandis que les stocks de fin de campagne ont été un peu abaissés. Les acteurs du marché ont également pris connaissance lundi soir des chiffres hebdomadaires sur les récoltes de maïs (achevées à 91 %) et de soja

(achevées à 92 %), qui sont à un stade plus avancé que la moyenne des cinq dernières années. Le blé d'hiver était pour sa part ensemencé à 93 % à la fin de la semaine dernière, soit 2 % de plus que la moyenne des cinq années précédentes à la même période. Du côté de la demande, la Corée du Sud a commandé 130 000 tonnes de maïs américain pour livraison lors de la campagne 2020/2021, selon une annonce de l'USDA mardi. Par ailleurs, «de nouvelles averses sont attendues dans l'est de la "Corn Belt" et dans le nord du Midwest entre mercredi et samedi», notent Ben Potter et Jacquie Holland de Farm Futures Daily,

qui indiquent toutefois que les précipitations devraient être faibles. Le boisseau de blé (environ 27 kg) pour livraison en décembre, le plus actif, a terminé à 6,0850 dollars contre 5,9750 dollars lundi, en hausse de 1,84 %. Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en décembre, le plus échangé, a fini à 4,2300 dollars contre 4,0750 dollars la veille, prenant de 3,80 %. Le boisseau de soja (environ 27 kg) pour livraison en janvier, le plus échangé, a conclu à 11,4600 dollars contre 11,1050 dollars à la précédente clôture, grimpant de 3,20 %. Il s'agit de son plus haut niveau depuis l'été 2016.

Farid R.

Commerce

Plus de 107 000 immatriculations et création de nouvelles entreprises durant les 9 premiers mois

■ Les opérations d'immatriculation et de création de nouvelles entreprises au registre du commerce ont atteint plus de 107 000 au cours des neuf premiers mois de l'année en cours, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère du Commerce.

Par Meriem B.

« Les opérations d'inscription au registre du commerce, ainsi que les opérations de modification et de radiation qui ont été recensées au cours des neuf premiers mois de 2020, ont été estimées à 241 892 opérations, dont

107 967 immatriculations et création de nouvelles entreprises, dont 97 080 personnes physiques et 10 887 personnes morales», précise le communiqué. Concernant la comparaison des immatriculations au registre du commerce au cours des neuf premiers mois des deux années 2019 et 2020, l'immatriculation en 2019 était de 85 329, alors qu'elle avait atteint 97 080 l'année en cours, soit une augmentation de 13,77 %, a ajouté la même source.

En ce qui concerne les personnes morales, le nombre de personnes inscrites est passé de 11 671 en 2019 à 10 887 en 2020, soit une baisse de 6,72 %.

Par ailleurs, le ministère a indiqué que les opérations de modification pour la même période s'élevaient à 83 170 modifications pour diverses raisons, et étaient notamment réalisées par des personnes physiques.



Quant à la radiation du registre du commerce, elle a été estimée à 50 753 opérations, dont 91 % effectuées par des personnes physiques et 9 % par des personnes morales. M. B.

Rencontre sur les projets CapDel

Le recours au «canevas du projet modèle» recommandé pour une meilleure incubation

Le recours à un «canevas du projet modèle» pour une meilleure incubation des projets économiques et de solidarité sociale (ESS) dans le cadre du programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local (CapDel) a été préconisé mardi par les participants aux travaux d'une rencontre par vidéoconférence sur ce programme de développement local tenue dans la commune d'El Khroub (Constantine). «Les projets proposés par les associations de la société civile dans le cadre du programme CapDel doivent être formalisés selon un canevas du projet modèle pour mieux répondre aux besoins du développement local», a indiqué l'expert en développement économique local, Abdelkrim Boudraa, de l'université Abdelhamid-Mehri - Constantine 2, lors de cette rencontre. Il a, dans ce sens,

ajouté que ce canevas permet de «définir les dimensions socio-économiques, financières et environnementales de chaque collectivité locale et de dégager une capacité de gouvernance locale puisée de la société civile et la nouvelle approche gouvernementale».

L'expert a également argumenté que ce canevas permet d'assurer la durabilité de la rentabilité des projets de développement local proposés.

Lors de son intervention, la modératrice de cette rencontre, Feriel Selhab, a assuré que cette initiative, à laquelle ont pris part les responsables d'associations dont les projets ont été présélectionnés et intégrés à l'incubateur CapDel, vise à introduire «le concept d'économie et solidarité sociale» dans les projets de ces organisations sociales et à élargir le canevas du projet modèle. Ces associations bénéficient,

en phase de finalisation et de financement, «d'une formation-action» appuyée par des outils pédagogiques et méthodologiques sur la gestion du cycle de projet, a-t-on affirmé, relevant qu'un coaching individualisé est assuré aux associations initiatrices de projets dans le domaine de la planification territoriale, la vision associative et le partenariat.

Au cours de cette rencontre, trois projets modèles, inspirés du «canevas du projet modèle» ont été exposés par leur propriétaires, à savoir les associations «Amel El Hayet», «Mobadara-Messaad» et «Reyada».

Le contenu de ces projets porte sur des idées innovantes en rapport notamment avec la valorisation du produit local agricole «El Harmas» (abricot sec), la mise en place d'un atelier d'artisanat de confection de kachabia à partir de la laine et du cuir.

Le CapDel - Démocratie Participative et Développement Local - est un programme promu par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), avec le soutien de l'Union européenne. Il vise le renforcement des capacités des acteurs du développement local, la promotion d'une gouvernance locale concertée et transparente, le renforcement de la cohésion sociale et l'émergence d'une économie locale solidaire et diversifiée.

Les communes pilotes du programme Cap-Del sont Babar (Khenchela), Djanet (Illizi), Djemila (Sétif), El Khroub (Constantine), Messaad (Djelfa), Ghazaouet (Tlemcen), Ouled Ben Abdelkader (Chlef) et Timimoun (Adrar).

Hamid M.

Bordj Bou-Arréridj

Accord de partenariat entre les directions de la formation professionnelle et de l'environnement

Un accord de partenariat a été signé, mardi, entre les directions de la formation professionnelle et de l'environnement de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, a indiqué le directeur local de la formation professionnelle, Mohamed Halassi.

«Cet accord s'inscrit dans le cadre du plan de travail des deux ministères de tutelle, œuvrant à la promotion de la formation professionnelle dans le domaine de l'environnement», a précisé la même source à l'APS.

Cette nouvelle convention permettra aux

deux secteurs de participer à l'enrichissement et à la mise à jour de la carte pédagogique nationale de la formation professionnelle, ainsi qu'à la formation continue des cadres et employés du secteur de l'Environnement, a fait savoir la même source.

De son côté, la direction de l'environnement assure pour les apprenants des stages de perfectionnement au niveau des institutions relevant du secteur, et leur participation aux différents événements et campagnes de sensibilisation, en sus de la contribution

dans la création des clubs verts dans les établissements de la formation professionnelle, et l'implication de la Maison de l'environnement dans l'encadrement de ses employés.

L'accord a été signé mardi, en marge d'une journée d'étude sur «la promotion de la formation professionnelle dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture», organisée par la Direction de la formation professionnelle et tenue au niveau du Centre de formation professionnelle et d'apprentissage «Allouche-Ahmed».

K. L.

Sétif Près de 10 ha du patrimoine forestier décimés dans des incendies

PRÈS DE 10 hectares du patrimoine forestier ont été ravagés dans la wilaya de Sétif au cours des dernières 24 heures dans trois incendies, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la Protection civile.

«Ces incendies ont été déclenchés respectivement à Ouled Zerroug (Hamam Gargour), la forêt Krat Lemouadjen, dans la commune de Harbil et le village de Afah dans la commune de Maaouia», a précisé le chargé de la communication auprès de ce corps, le lieutenant Ilyas Kaddad.

La zone endommagée représente des arbres de pin, a ajouté le même responsable qui a souligné que la vitesse du vent a engendré la propagation rapide des flammes.

Les reliefs ardues de ces zones et l'absence de pistes forestières ont compliqué la mission des sapeurs-pompiers dont l'intervention pour circonscire les flammes s'est poursuivie jusqu'aux premières heures du matin, a révélé le chargé de communication, soulignant que 5 camions, une ambulance, 3 officiers et 22 agents d'intervention ont été mobilisés pour cette opération.

Pas moins de 2 018 ha de surfaces forestières ont été ravagés par les flammes, entre le 1^{er} juin et le 31 octobre derniers, dans 340 incendies signalés dans la wilaya de Sétif, a-t-on conclu.

R. S.

Biennale internationale de peinture (Chine)

Hamza Bounoua représente l'Algérie

■ L'artiste-peintre Hamza Bounoua représente l'Algérie à la deuxième Biennale internationale de peinture à l'huile, Dafen Shenzhen 2020, qui aura lieu à la fin du mois de novembre en Chine. Plus de 300 peintures représentant 66 pays prennent part à ce rendez-vous artistique. Hamza Bounoua a été sélectionné par le jury et approuvé par le département supérieur concerné pour la qualité de son travail artistique.

Par Abia Selles

Les artistes algériens de différentes disciplines continuent de donner une belle image du pays dans les différentes festivités internationales. Leur créativité et talent d'artiste attirent des professionnels des quatre coins du monde. Pour l'année en cours, c'est le cinéma qui a enregistré une forte participation aux manifestations internationales. Il y a également des plasticiens qui continuent de travailler malgré le confinement imposé par le Covid-19. Hamza Bounoua est un de ces artistes-peintres qui ne se sépare pas de ses couleurs. Il continue à travailler et pratiquer sa passion ainsi que participer à des expositions internationales. En effet, ses œuvres seront exposées en cette fin de mois de novembre à la Biennale interna-

tionale de peinture à l'huile, Dafen Shenzhen 2020, en Chine.

Cet évènement qui devait être organisé au mois de septembre dernier a été reporté en raison du Covid-19. Le monde de la culture attendait avec impatience ce rendez-vous artistique où plus de 300 artistes-peintres représentant 66 pays exposeront leurs œuvres. Les œuvres de Hamza Bounoua ont été sélectionnées par le jury et approuvées par le département supérieur concerné pour leur valeur artistique et la créativité du peintre. Cette sélection du peintre algérien est aussi appréciée pour le message humanitaire qu'elle porte.

Il est à noter que le but majeur de la Biennale internationale de peinture à l'huile, Dafen Shenzhen 2020 en Chine, est de transmettre le meilleur souhait de l'humain pour la paix et le



développement à travers l'expression artistique. C'est aussi un évènement qui encourage et soutient la créativité artistique et l'évolution de l'art dans toute sa dimension ; un espace qui œuvre à sauvegarder la sculpture traditionnelle dans le monde entier. Il faut savoir que Hamza Bounoua est né en 1979 en Algérie. À un stade précoce, Bounoua s'est inspiré de la grande architecture islamique avec ses motifs délicatement entrela-

cés et la riche symphonie des couleurs de la terre. Il a étudié à l'Institut des beaux-arts d'Algérie et s'est inspiré des arts islamique, arabe et africain, incorporant dans son travail l'impulsion vitale de ses origines berbères dans la culture amazighe.

L'œuvre de Bounoua s'ouvre au spectateur comme un espace intermédiaire débordant de traces de spiritualité, matérialisées dans d'épaisses textures organiques du pinceau. Ainsi,

l'énergie vitale est canalisée par des mouvements et des pulsations, orchestrés avec une précision géométrique.

D'ailleurs, son travail a été largement présenté dans des expositions individuelles et collectives à Bahreïn, au Koweït, en Algérie, aux Émirats arabes unis, en Jordanie, au Liban et au Qatar ; également à New York, au Canada, en Bosnie, au Brésil et au Royaume-Uni.

A. S.

Chlef

Classement de sept sites et monuments archéologiques

Une procédure de classement de sept sites et monuments archéologiques de la wilaya de Chlef au patrimoine national a été engagée par la direction locale de la culture en vue de leur valorisation et préservation, a-t-on appris mardi auprès de cette institution. Le chef du service patrimoine de cette la direction de wilaya de la culture, Mohamed Guendouzi, a indiqué à l'APS que dans le cadre de la préservation et de la valorisation des sites archéologiques de Chlef, son service a entamé une procédure pour le classement au patrimoine national de sept sites et monuments archéologiques inscrits sur la liste d'inventaire supplémentaire du patrimoine culturel de la wilaya, lesquels

ont déjà bénéficié d'un classement à l'échelle de wilaya. Il s'agit, a-t-il, ajouté, du «Phare de Ténés», «Dar El Baroud», «La muraille de la ville de Chlef», les «Grottes préhistoriques», la «Nécropole phénicienne» de Ténés (au nord de la wilaya), le site archéologique romain «Arsenaria» d'El Marsa,

datant du 1^{er} siècle après J-C, et de «Dar El Kadi» dans la commune de Lebiedh Medjadja (Est de Chlef). Selon M. Guendouzi, une démarche de collecte et d'enrichissement des données scientifiques et références concernant ces sept sites et monuments archéologiques a été lancée en

coordination avec des enseignants et chercheurs universitaires en archéologie, ainsi que d'autres acteurs de la société civile spécialisés dans les domaines de la culture et de l'Histoire. La détermination de la propriété légale de ces sites a été également entamée, en collaboration avec la

direction des domaines, et les Assemblées populaires communales concernées, a-t-il expliqué, signalant que les dossiers inhérents à ces sites «seront bientôt finalisés, pour être déposés au ministère de tutelle et présentés à la commission nationale des biens culturels».

M. K.

Diversifier les recettes des institutions culturelles

Feu vert de la tutelle

Un arrêté ministériel vient d'être promulgué, permettant aux établissements à caractère administratif relevant du secteur de la Culture le droit d'avoir des recettes supplémentaires dues aux prestations et services qu'ils fournis-

sent, outre leurs missions de base, a indiqué un communiqué du ministère de tutelle. L'arrêté entrera en vigueur à partir de janvier 2021 dans le cadre de la stratégie d'investissement et d'exploitation de la ressource culturelle. Les établissements relevant du

secteur de la Culture, tels que les musées, les bibliothèques publiques, les maisons et palais de la culture ainsi que le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (Cnca) et la Cinémathèque d'Alger sont désormais en mesure de percevoir des ressources

financières supplémentaires en fournissant certains services liés aux missions de ces structures, a précisé le communiqué. Cela permettra de créer «une dynamique culturelle en associant les différents partenaires du secteur de la culture».

F. H.

Dictionnaire anglais Collins

«Lockdown», élu mot de l'année 2020

Le dictionnaire anglophone Collins a publié la liste des mots les plus représentatifs de l'année. Sans surprises, les termes liés à la pandémie de Covid-19 sont les particulièrement représentés. Sera-ce la même chose du côté de ses homologues francophones ? Le mot «Lockdown» («confinement») a été élu mot de l'année 2020 mardi par le groupe éditant le dictionnaire anglais Collins. Ce terme, qui désigne notamment la mesure de restriction prise dans le monde pour tenter de limiter la

propagation du Covid-19, figure dans une liste de dix autres mots – dont plusieurs autres sont liés à la pandémie – établie par des lexicographes étudiant l'évolution de la langue anglaise. Collins a enregistré plus de 250 000 utilisations du mot «confinement» en 2020, contre seulement 4 000 l'année précédente. «La langue est le reflet du monde qui nous entoure et 2020 a été dominée par la pandémie mondiale», a souligné Helen Newstead, consultante en contenu linguistique chez Collins,

dans un communiqué. Et d'ajouter : «Nous avons choisi confinement comme mot de l'année car il résume l'expérience partagée par des milliards de personnes qui ont dû restreindre leur vie quotidienne pour contenir le virus». Dans la liste figurent d'autres mots associés à la pandémie comme le prévisible «coronavirus», mais aussi «social distancing» («distanciation sociale»), «self isolate» (le fait de se placer en quarantaine si l'on a ou craint d'avoir contracté le Covid-19), «key worker» (travailleurs

dont l'emploi est considéré comme essentiel pour assurer le fonctionnement de la société) et «furlough»

(«chômage technique»). L'abréviation «BLM» est aussi distinguée, soulignant un autre événement marquant de l'année, les manifestations du mouvement «Black Lives Matter» après le meurtre de George Floyd, Américain noir asphyxié sous le genou d'un policier blanc à Minneapolis fin mai. Les réseaux sociaux, régulateurs fournisseurs de nouveaux mots, ont aussi conduit à l'inclusion des

termes «TikToker» (utilisateur du réseau social prisé du jeune public TikTok) et «mukbang», un phénomène originaire de Corée du Sud qui consiste à se filmer en train de s'empiéfer, tout en interagissant avec ses abonnés sur les réseaux sociaux. Dernier mot à figurer dans la liste, «Megxit», contraction de «Meghan» et d'«exit» (sortie), allusion au Brexit utilisée pour qualifier le retrait de la famille royale britannique du prince Harry et de son épouse Meghan, annoncé en janvier.

L. M.



Pérou

Le chef du Parlement officiellement nouveau Président

■ Le chef du Parlement péruvien, Manuel Merino, a endossé mardi la fonction de Président du pays, au lendemain de la destitution par ce même Parlement de l'ex-Président Martin Vizcarra qui a mis en cause la «légitimité» de son successeur.

Par Mourad M.

«**J**e jure par Dieu, par le pays et par tous les Péruviens que j'exercerai fidèlement la fonction de président», a déclaré M. Merino, un ingénieur agronome de centre-droit de 59 ans, presque inconnu des Péruviens, qui devient le troisième président du pays andin depuis 2016.

M. Vizcarra est remplacé par le président du Parlement, le poste de vice-président étant vacant depuis la démission non remplacée de Mercedes Araoz il

ya un an, lors d'une crise politique distincte.

Dans les rues du centre historique de Lima, proches du Parlement, quelque 600 policiers ont dispersé avec du gaz lacrymogène des groupes de manifestants hostiles à la procédure de destitution, approuvée lundi par 105 parlementaires sur 130.

Une trentaine de manifestants ont été arrêtés et plusieurs personnes blessées, selon la police et des médias locaux.

D'autres manifestations se sont déroulées dans des grandes villes du pays.

Lors de son premier discours

devant le Parlement, M. Merino a assuré que son «premier engagement (...) est de respecter le processus électoral en cours». «Personne ne peut changer la date des élections prévues pour le 11 avril 2021», a-t-il assuré.

Il a ensuite appelé à l'«unité» nationale et a promis qu'il quitterait ses fonctions le 28 juillet 2021, le jour où le mandat de M. Vizcarra devait prendre fin.

M. Vizcarra, qui avait annoncé lundi qu'il ne ferait pas d'obstruction judiciaire à sa destitution pour «incapacité morale», a remis en cause mardi «la légalité et la légitimité» de l'accession au pouvoir du président du Parlement.

«Je suis inquiet, comme beaucoup de Péruviens, car une autorité a besoin de deux principes et conditions de base pour pouvoir exercer son autorité : la légalité et la légitimité», a déclaré M. Vizcarra. «La légalité est remise en question parce que la Cour constitutionnelle n'a pas encore statué et que la légitimité est donnée par le peuple», a-t-il dit.

La Cour constitutionnelle doit se prononcer en décembre sur la portée de «l'incapacité morale» qui a visé M. Vizcarra lors d'une première motion de destitution, présentée en septembre par le président du Parlement mais rejetée par les parlementaires.

M. Vizcarra s'est également engagé à collaborer avec le bureau du procureur dans les enquêtes sur les allégations de pots-de-vin présumés qu'il aurait reçus en tant que gouverneur en 2014, accusations qu'il nie et qui



PH. > D. R.

ont servi d'argument au Parlement pour le destituer.

Pour l'ancien maire de Lima et candidat probable à la présidence, George Forsythe, la destitution de M. Vizcarra, qui dispose d'un niveau record de popularité après ses 32 mois à la tête du pays, est semblable à «un coup d'État déguisé».

L'ancienne candidate de gauche à l'élection présidentielle, Veronika Mendoza, a estimé «honteux et scandaleux ce qui s'est passé au Congrès», tandis que l'archevêque catholique de Lima, Carlos Castillo, a déclaré que le Congrès n'avait pas «le sens des proportions» en révoquant le président.

Selon de récents sondages,

54 % des Péruviens soutiennent M. Vizcarra et 78 % estiment que l'enquête sur ses allégations de corruption aurait dû attendre la fin de son mandat.

La prise de pouvoir de Manuel Merino suscite de vives craintes dans les secteurs économique et financier en raison des initiatives populistes du Parlement qui, selon les analystes, nuiraient au maintien de l'équilibre macroéconomique du Pérou. D'autant que la Banque centrale prévoit une baisse de 12,5 % du PIB en 2020 en raison de la pandémie. Avec 35 000 décès, le Pérou est le pays qui a le taux de mortalité le plus élevé au monde par rapport à sa population. M. M.

Commentaire

Équipe

Par Fouzia Mahmoudi

«**L** on sait à gauche que la course à la présidentielle de 2022 va être difficile alors qu'aucun candidat n'arrive à incarner un nouvel espoir pour les électeurs français qui semblent destinés, si l'on en croit les sondages, à revivre dans dix-huit mois au second tour, le duel Macron-Le Pen. Toutefois, à gauche comme à droite, l'on essaye de faire mentir ces études d'opinion en trouvant des candidats capables de mobiliser des votants. Mais pour le moment, personne ne semble capable de susciter l'enthousiasme. Or, depuis qu'Arnaud Montebourg a fait part de son envie de porter «un nouvel engagement», l'ancien ministre de l'Économie de François Hollande est mis sous surveillance chez les Insoumis. Jean-Luc Mélenchon, qui s'est déclaré candidat à la présidentielle cette semaine, et les siens craignent que l'ex-locataire de Bercy ne vienne faire de l'ombre au chef de LFI. Les deux hommes partagent en effet de nombreuses thèses, le souverainisme économique en premier lieu. Les Insoumis préfèrent donc prendre les devants, à l'image d'Adrien Quatennens. «Je pense que ce serait très bien que nous fassions équipe», a expliqué le coordinateur national du mouvement. «Ses idées de la «démondialisation», de «produire en France», sont des sujets qui s'étendent, et que nous portons à La France Insoumise depuis longtemps», a voulu rappeler le bras droit de Jean-Luc Mélenchon. En clair, Adrien Quatennens considère que «l'espace politique» que souhaite bâtir Arnaud Montebourg est «déjà» occupé par LFI. Et que la logique voudrait que l'ancien ministre se range derrière le chef de file des Insoumis. Le député du Nord a par ailleurs rappelé que Mélenchon était «le mieux placé» dans les sondages pour représenter la gauche. «Je regarde un peu autour et je ne vois pas de profil émergé, capable de faire mieux. Même celui d'Arnaud Montebourg, si intéressant soit-il», a souligné Adrien Quatennens. «Si vraiment l'idée c'est de ne pas être dans quelque chose qui soit de l'ordre du témoignage mais de gagner, et moi je pense que nous pouvons gagner en 2022, alors il y a de la place pour faire équipe», a-t-il également ajouté. Le numéro 2 de La France Insoumise a cependant affirmé que des divergences existaient avec Arnaud Montebourg, notamment sur la méthode pour passer à une VI^e République. «Arnaud Montebourg n'est pas convaincu pour la nécessité d'une constituante, c'est-à-dire le fait que c'est le peuple lui-même qui refonde (la Constitution). Il pense que ça peut venir par le haut, comme nous l'avons fait pour la V^e», a-t-il expliqué. Autre sujet de dissension : la transition écologique. «Je sais qu'il veut prendre appui sur le nucléaire. Nous, nous disons qu'on doit s'en passer. Pas en claquant des doigts, mais on peut le planifier, l'organiser», a-t-il résumé. Malgré ces quelques désaccords, Adrien Quatennens l'assure : «Il y a effectivement beaucoup d'éléments qui sont, à mon avis, en bonne adéquation avec ce qu'on propose». Toutefois, malgré ce qu'affirme l'Insoumis rien n'indique que Mélenchon ait plus de chance de succès à la présidentielle, sa popularité ne cessant ces dernières années de décliner, alors même que son mouvement (LFI) a perdu au fil du temps son identité initiale, noyauté de plus en plus par des revendications raciales et indigénistes, loin de plaire à la majorité des électeurs de gauche qu'il s'agirait de séduire en 2022. Montebourg, de son côté, s'il arrive à construire un programme crédible et à s'entourer d'une équipe efficace, pourrait prétendre à incarner cette gauche traditionnelle et pragmatique qui ne trouve plus de voix puissantes pour la représenter. F. M.

Attentat de Nice en 2016

Un procès de terrorisme pour sept hommes et une femme

«**Q** uatre ans après l'attentat de Nice qui avait fait 86 morts sur la promenade des Anglais, les juges d'instruction ont ordonné un procès devant la cour d'assises spéciale pour huit personnes, suscitant une satisfaction mitigée des parties civiles qui craignaient l'abandon de toute qualification terroriste. Selon l'ordonnance de mise en accusation signée lundi par quatre juges antiterroristes et dont a eu connaissance l'AFP, seuls les trois principaux accusés Mohamed Ghraïeb, Chokri Chafroud et Ramzi Arefa seront jugés pour des faits de nature terroriste. Le procès ne pourra se tenir avant 2022.

Ils sont soupçonnés d'avoir eu «conscience de l'existence d'un projet d'attaque de la part de Mohamed Lahouaiej Bouhlej», un Tunisien de 31 ans abattu le soir des faits par la police.

Ces deux Tunisiens et ce Franco-Tunisien étaient aussi mis en examen pour «complicité d'assassinats en relation avec

une entreprise terroriste», mais les juges ont abandonné cette qualification plus lourde. Comme le parquet national antiterroriste, les magistrats ont estimé que les trois hommes n'avaient en effet pas «de connaissance précise du projet terroriste» de Lahouaiej Bouhlej, pas plus que du «moment de sa réalisation». «C'est à juste titre que les juges d'instruction ont écarté tout soupçon de complicité pour Chokri Chafroud», ont salué ses avocats, Chloé Arnoux et Florian François Jacquemin. Mais «la faiblesse des charges encore retenues ne pourra résister à l'exigence probatoire du procès d'assises», ont-ils ajouté.

Mohamed Ghraïeb «n'a strictement aucun lien avec cet attentat, de près ou de loin. La volonté légitime d'organiser un procès ne doit pas se faire à tout prix lorsque les charges sont inexistantes», ont réagi ses avocats, Vincent Brengarth et William Bourdon. «S'il est heureux que les juges aient abandonné la

complicité, rien au dossier ne démontre que M. Arefa avait ne serait-ce qu'une vague conscience du projet terroriste», ont fait valoir ses avocats, Adélaïde Jacquin et Xavier Noguera.

Pour Anne Murriss, présidente de l'association Mémorial des Anges, il y a certes «une forme de satisfaction car la nature terroriste de l'attentat est bien identifiée. (...) Mais il y a quand même de la déception et une forme de frustration que les trois principaux accusés ne soient pas jugés pour complicité».

Le maintien de la qualification terroriste est dans l'immédiat «une satisfaction», a réagi Jean-Claude Hubler, président de l'association Life for Nice.

Les cinq autres accusés, un Tunisien et quatre Albanais, dont une femme, tous mis en examen pour des infractions terroristes, sont aussi renvoyés aux assises, mais uniquement pour des délits de droit commun, liés à la fourniture d'une arme à Ramzi Arefa et destinée à Lahouaiej Bouhlej.



Ligue 1 (2020-2021)

L'USMA propose de revoir le système de championnat

L'USM ALGER a officiellement formulé une demande aux instances nationales du football afin de revoir la formule du championnat de Ligue 1 professionnelle 2020-2021 à 38 journées, indique, mardi, un communiqué du club algérois.

«En raison de la situation inquiétante due à la recrudescence des cas de Covid 19, et compte tenu également de la crise financière que traverse la majorité de nos clubs, nous pensons qu'il est quasiment impossible de mener à terme le championnat (2020-2021) en disputant les 38 matchs prévus au calendrier», indique la même source. A cet effet, le club algérois a soumis une proposition aux instances du football qui consiste à élaborer un calendrier national avec deux groupes de dix clubs chacun : (Centre-Est, Centre-Ouest) avec des play-off et des play-down.

La majorité des clubs composant la Ligue 1 professionnelle de football avait opté pour un championnat à 38 journées, dans le cadre du changement du système de compétition pyramidal, décidé par la Fédération algérienne de football (FAF). Avant d'arrêter ce système de championnat, la FAF avait soumis aux clubs trois formules pour en choisir une : une compétition classique à 38 journées, un championnat avec une phase aller de 19 journées sans retour et un championnat avec un aller simple de 19 journées, suivi d'un play-off (les 10 premiers) et un play-down.

Pour rappel, la FAF a fixé au samedi 28 novembre le déroulement de la première journée du championnat comptant pour la saison 2020-2021, en présence désormais de 20 clubs au lieu de 16, suite au léger remaniement du nouveau système pyramidal de compétition. Le début du championnat sera précédé une semaine plus tôt par le déroulement de la Supercoupe d'Algérie, opposant le CR Belouizdad à l'USM Alger au stade olympique 5-Juillet, sous réserve de la délivrance de l'autorisation des services du Premier ministre.

Match amical

L'ESS s'incline à domicile face à l'OM

L'ES SÉTIF s'est inclinée mardi face à l'Olympique Médéa 1-2 (mi-temps : 0-0), en match amical disputé au stade du 8-Mai-1945 de Sétif, en vue de la nouvelle saison de la Ligue 1 de football qui débute le 28 novembre. Tout s'est joué en seconde période. Les visiteurs ont ouvert le score à la 50^e minute, avant que les Sétifiens n'égalisent quelques minutes plus tard (57'). L'OM a marqué le but de la victoire sur penalty (76'). Il s'agit du quatrième match amical disputé par l'Entente durant cette période d'intersaison, après sa victoire face à l'équipe de la 5^e Région militaire (3-2), suivie d'une défaite face au nouveau promu en Ligue 1 la JSM Skikda (1-2), et un match nul face au NC Magra (2-2). Avant le coup d'envoi du championnat, l'ESS, dirigée sur le banc par le Tunisien Nabil Kouki, disputera encore deux matchs amicaux : le

samedi 14 novembre à Sétif face à la JS Kabylie, avant d'enchaîner le mercredi 18 novembre en se déplaçant chez l'AS Aïn M'ilia. Un autre match pourrait être disputé par les coéquipiers d'Amir Karaoui. De son côté, l'OM reste sur une défaite concédée à domicile face au NC Magra (0-1). Quelques jours plus tôt, les joueurs de Chérif Hadjar se sont imposés à Constantine face au CSC (2-1). Engagée en Coupe de la Confédération africaine, l'Entente, exemptée des préliminaires, affrontera au premier tour le vainqueur de la double confrontation entre CI Kamsar (Guinée) et Renaissance FC (Tchad) (aller : 22-23 décembre, retour : 5-6 janvier 2021). L'ESS, 3^e au classement final du précédent exercice, entamera la saison 2020-2021 en déplacement face à l'USM Alger, tandis que l'O. Médéa accueillera la JS Saoura.

COA

L'assemblée générale ordinaire maintenue pour samedi

L'ASSEMBLÉE générale ordinaire du Comité olympique et sportif algérien (COA) est maintenue à sa date initiale, le samedi 14 novembre à Alger, a-t-on appris, mardi, auprès du secrétaire général de l'instance olympique. «Les travaux de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2019 se tiendront, comme prévu, samedi à Alger», a indiqué le secrétaire général du COA, Rabah Bouarifi. Ce dernier a estimé que le lieu choisi (hôtel El-Djazair) convient pour le tenue de la rencontre lors de laquelle «toutes les mesures sanitaires seront prises pour protéger la santé des participants», a-t-il assuré. Il est à rappeler qu'outre

l'examen des bilans moral et financier de l'exercice-2019, les membres statutaires de l'assemblée générale du COA seront appelés à élire deux nouveaux membres du Comité exécutif dont une représentante féminine. A la date limite de dépôt des candidatures, quatre candidats ont déposé leurs dossiers pour intégrer le bureau exécutif. Il s'agit de Soraya Haddad (ex-judokate), Feriel Chouiter (médecin), Faïrouz Dih (ex-internationale de basket-ball), Elhadi Mossab (président de la Fédération nationale du sport pour tous) et Azzedine-Brahim Djelloul (président de la Fédération algérienne d'échecs).

Eliminatoires de la CAN 2021/Algérie- Zimbabwe ce soir au stade 5-Juillet

Les Verts pour consolider leur fauteuil

■ La sélection nationale de football affronte ce soir les Warriors du Zimbabwe, pour le compte de la 3^e journée des éliminatoires de la CAN 2021 du Cameroun.



Les Verts décidés à l'emporter face au Zimbabwe

Par Mahfoud M.

Leaders de leur groupe H avec six points dans leur escarcelle, les Verts feront tout ce qui est en leur pouvoir pour l'emporter et consolider leur fauteuil avant de se rendre à Harare pour le match retour qui les opposera à leur adversaire du jour pour le compte de la 4^e journée, quatre jours plus tard. Les Algériens seront privés de quelques joueurs pour cette double confrontation, dont Farès qui n'a pas été autorisé par son club, Lazio Rome, à se rendre à Alger et jouer ce match, vu que ce dernier connaît de nombreux cas Covid et souhaite se prémunir d'autres infections. Le coach national, Djamel Belmadi, a fait appel à

Abdelaoui, le latéral gauche du club suisse du FC Sion pour le remplacer. Ce dernier était attendu hier après-midi à Alger pour rejoindre le groupe en prévision de cette rencontre. L'autre arrière gauche, Rami Bensebaini, qui évolue au Borussia Mönchengladbach et joue dans l'axe de la défense en EN, était aussi attendu hier à Alger, lui qui avait raté le premier avion en provenance de Paris. Aussi, Belmadi avait fait appel à Hocine Benayada pour suppléer l'absence du Niçois Youcef Attal, contaminé au Covid-19 et qui devra faire l'impasse sur cette double confrontation face au Zimbabwe. Par ailleurs, le défenseur de l'O Lyon, Djamel Benlamri, a senti des douleurs au niveau de la cheville, ce qui a emmené le staff

technique à prendre ses précautions et faire appel au défenseur de l'ES Tunis, Bedrane, qui sera sur la liste d'attente. Le driver des Verts attache une grande importance à cette rencontre de jeudi qui se jouera, faut-il le rappeler, à huis clos, pour éviter la propagation du coronavirus, et c'est pour cette raison qu'il avait programmé avant-hier soir une séance vidéo pour passer au crible le jeu des Warriors. Heureusement pour lui que ses joueurs sont compétitifs et disputent régulièrement des matchs ce qui sera en faveur des Verts qui souhaitent continuer sur la lancée des matchs amicaux face au Mexique et au Nigeria qu'ils ont bien négociés le mois passé.

M. M.

Djamel Belmadi

«Les joueurs ont envie de battre le record d'invincibilité africain»

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, a indiqué que ses joueurs avaient envie de battre le record d'invincibilité sur le plan africain, détenu par l'Egypte (24 matchs). «Les joueurs ont envie d'aller battre le record des Egyptiens. Des petites choses comme ça sont importantes. Ce n'est peut-être pas la plus importante des motivations, moi c'est plutôt une Coupe du monde qui se profile dans peu de temps qui m'intéresse, nous avons envie d'y être absolument. Il y aura la CAN-2021 (reportée à 2022, ndr) aussi, nous sommes champions d'Afrique, on sera de facto l'équipe à battre, autant d'éléments de motivation, les joueurs aiment ça», a indiqué Belmadi dans un entretien accordé lundi soir à l'émission Football Show sur beIN Sports 1. Les «Verts» sont

invaincus depuis 20 matchs. La dernière défaite remonte au 16 octobre 2018 à Cotonou face au Bénin (1-0), dans le cadre des qualifications de la CAN-2019. La double confrontation face au Zimbabwe, les 12 et 16 novembre dans le cadre des 3^e et 4^e journées des qualifications de la CAN-2021, sera une belle occasion pour l'Algérie de revenir à deux matchs du record égyptien. Belmadi a insisté sur le travail de motivation effectué après le succès décroché à la CAN-2019 en Egypte, afin d'éviter les désillusions. «Je ne suis pas de nature à transmettre des messages (...) Je ne suis pas de nature à m'étaler sur un succès, je sais que ce métier est difficile, je sais que la joie d'hier peut se transformer très rapidement en désillusion, je suis peut-être un peu rabat-joie parfois, mais les joueurs savent qu'ils n'ont pas

devant eux un entraîneur qui leur dit "Vous êtes les plus beaux", mais plutôt je leur rappelle comment ils y sont parvenus. Nous avons eu une discussion très franche, une sorte de deal. Juste pour garder un poste ne m'intéresse pas, tout le monde a envie d'aller loin et de ne pas se contenter de ce qui a été déjà réalisé», a-t-il ajouté. Le coach national a de nouveau montré son ambition d'aller à la prochaine Coupe du monde 2022 et surtout de faire bonne figure. «Avec ce titre de champion d'Afrique, nous avons donné beaucoup d'espoir à nos supporters. Ce ne sera pas chose aisée d'être présents au Qatar. Pour ceux qui connaissent l'Afrique, ils savent que ce sera dur. Le Mondial reste notre objectif N.1. Si on se qualifie, on se préparera du mieux que possible pour aller le plus loin».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Réunion du Gouvernement

Patrimoine culturel, hygiène communale et soldes au menu

DIVERS SECTEURS dont ceux de l'Intérieur, de l'Agriculture, du Commerce, de la culture et de la jeunesse et des sports ont été au menu de la rencontre du Gouvernement, présidée hier par visioconférence par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad. Le Gouvernement a entendu un exposé présenté par la ministre de la Culture et des Arts sur l'avant-projet de loi modifiant la loi N 98-04 du 15 Juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel. Cet avant-projet de loi vise à combler les vides juridiques enregistrés dans la mise en œuvre de la Loi n 98-04, en renforçant la protection du patrimoine culturel national avec l'introduction d'un nouveau concept qui est celui des "lieux historiques de mémoire", ce qui permettra de classer les lieux qui témoignent de l'existence, par le passé, de vestiges archéologiques et/ou monuments historiques qui ont été le théâtre d'événements importants à travers les périodes préhistoriques ou historiques. Par ailleurs, il élargit la sphère d'intervention sur les biens culturels et les sites archéologiques aux architectes qualifiés sur travaux, aux entreprises employant des artisans qualifiés ainsi qu'aux archéologues qui, désormais, pourront se constituer en bureaux d'études. En outre, l'avant-projet de loi prévoit l'aggravation des sanctions pénales prévues en matière d'atteinte au patrimoine culturel national.

Le Gouvernement a, ensuite, entendu un exposé présenté par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire relatif au projet de Décret exécutif

portant réorganisation du bureau d'hygiène communale.

Ce projet de Décret exécutif s'inscrit dans le cadre des réformes globales engagées pour adapter le dispositif juridique régissant les domaines liés à l'hygiène et à la salubrité publique avec les exigences nationales d'hygiène du milieu et de l'environnement urbain, tout en mobilisant les moyens matériels et financiers nécessaires au bon fonctionnement de ces dispositifs. Aussi un exposé a été présenté par le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural relatif à un projet de Décret exécutif portant déclassement de parcelles de terres agricoles destinées à la réalisation d'un Centre Anti - Cancer au niveau de la Wilaya de Djelfa. Ce projet, qui s'inscrit au titre des engagements de Monsieur le Président de la République, sera érigé sur une assiette foncière à faible potentialité agricole, d'une superficie supérieure à 4 ha et relevant du domaine privé de l'Etat.

Le Gouvernement a également entendu un exposé présenté par le ministre du Commerce relatif à deux projets de Décrets exécutifs relatifs respectivement : aux modalités d'exercice des ventes en soldes, promotionnelles, en liquidation de stocks, en magasins d'usines et au déballage et au modèle des procès-verbaux de constatation des infractions liées aux pratiques commerciales. Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication du ministre de la Jeunesse et des Sports sur le plan d'action de relance du sport scolaire et universitaire.

Massi Salami

Solidarité

Des aides financières pour plus de 1 400 artisans

PLUS DE 1 400 personnes parmi les artisans, les commerçants et les fonctions libérales de la wilaya de Tlemcen, bénéficieront d'aides financières octroyées par l'Etat au profit de ces catégories professionnelles ayant été impactées par la pandémie de Covid-19, a-t-on appris, hier, du directeur de la Chambre d'artisanat et des métiers. L'opération de dépôt des dossiers a commencé au début du mois d'octobre et prendra fin en fin novembre courant, selon Tahraoui Khalid, qui a indiqué que 1 626 dossiers ont été déposés jusqu'à l'heure dont plus de 1 400 acceptés après examen. Les aides financières sont estimées à 30 000 dinars par mois pendant trois mois, afin d'aider les personnes impactées par la cessation ou la perturbation de leurs activités durant la pandémie, a-t-on souligné, rappelant qu'une première opéra-

tion d'indemnisation des artisans avec un montant de dix mille dinars a eu également lieu il y a quelques mois.

Par ailleurs, la Chambre d'artisanat et des métiers de Tlemcen organise, à l'occasion de la journée nationale de l'artisan célébrée dernièrement, des cérémonies pour honorer les artisans ayant contribué à la fabrication de bavettes. Une première cérémonie organisée à Sebdu a regroupé les artisans des régions sud de la wilaya, alors qu'une autre est prévue à Tlemcen pour honorer le restant des artisans, a-t-on fait savoir.

A ce titre, le directeur de la Chambre a annoncé l'ouverture prochaine d'un atelier de couture sur la bande frontalière, plus exactement à Akid Lotfi (Maghnia), qui sera dédié, entre autres, à la formation et la production de bavettes.

K. L.

Recrudescence mondiale de covid : Revenir à la case départ



LOUJIS

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Fermeture d'une école et d'une mairie à cause du coronavirus

■ Une école primaire et le siège d'une mairie ont été fermés ces derniers jours dans la wilaya de Tizi Ouzou, après avoir enregistré des cas de contamination au coronavirus.

Par Hamid M.

Les responsables de l'école primaire Chahid Roumane et fils, de la ville de Draa Ben Khedda, ont annoncé, hier, sa fermeture en raison de suspicion d'un cas de Covid-19 parmi les élèves. Dans la localité d'Ait Khelili (35 km à l'est de Tizi Ouzou), le maire a annoncé la fermeture des locaux de la mairie de lundi à samedi prochain,

suite au décès d'un membre du personnel de la commune après avoir été contaminé au Covid-19. Il est à rappeler que depuis quelques jours, la wilaya de Tizi Ouzou enregistre une recrudescence des cas de Covid-19 et le personnel médical ne cesse de supplier les habitants de respecter les gestes barrières afin de freiner cette propagation, susceptible de le mettre encore à rude

épreuve.

Certes, il y a eu une nette amélioration de prise de conscience comme en témoignent les nombreux citoyens qui portent désormais le masque, mais cela reste insuffisant quand la distanciation sociale reste négligée par les habitants lors de leur fréquentation des commerces ou des moyens de transport.

H. M.

Naâma

Démantèlement d'un réseau criminel et saisie de près de 43 kilos de kif

Les services de police de la wilaya de Naâma ont démantelé, en coordination avec les éléments des Douanes et de la Gendarmerie nationale, un réseau criminel spécialisé dans le trafic de stupéfiants composé de six individus et saisi 42,980 kg de kif traité, a-t-on appris, hier, auprès de la sûreté de wilaya.

L'opération a eu lieu suite à l'exploitation d'informations par la section de sécurité et d'intervention relevant du service de la police judiciaire, faisant état de l'existence d'une bande criminelle organisée de trafic de drogue activant à l'échelle nationale.

Après une minutieuse enquête et d'intenses recherches, les membres de cette bande criminelle ont été arrêtés et une perquisition dans le domicile de l'un d'eux, dans la commune d'Aïn Sefra, a permis de découvrir la quantité de kif traité qui a été saisie. L'opération s'est soldée éga-

lement par la saisie d'un véhicule utilisé dans le transport de la drogue, une somme de 902 000 DA et des téléphones mobiles, a-t-on indiqué.

Les membres du réseau ont été présentés devant le procureur de la République près le

tribunal d'Aïn Sefra qui les a placés en détention provisoire pour les chefs d'inculpation de «détention, transport et vente de stupéfiants» dans le cadre d'une bande organisée, a-t-on fait savoir.

Hani Y.

Sidi Bel-Abbès

Deux morts et deux blessés dans un accident de la circulation

Deux personnes sont mortes et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu hier à Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Une collision violente entre un camion et un véhicule au niveau de la route nationale (RN) 7, dans la commune de Lamtar, a fait deux morts et deux blessés graves.

Les corps des deux victimes âgées de 40 ans ont été dépo-

sés à la morgue du CHU «Abdelkader-Hassani» de Sidi Bel-Abbès et les deux blessés âgés de 36 et 76 ans ont été transférés aux urgences du même hôpital.

Les services de la Protection civile ont mobilisé, dans le cadre de leur intervention, 15 agents, 3 ambulances et un camion d'extinction. Les services compétents ont ouvert une enquête sur les circonstances de ce drame.

Omar N.